



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS

MAIRE D'AUCH

Jeudi 9 avril 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Education: Franck Montaugé désapprouve le projet de carte scolaire pour le Gers

Le sénateur du Gers Franck Montaugé désapprouve le projet de carte scolaire qui prévoit un redéploiement des moyens de l'éducation qui aura des conséquences négatives pour un certain nombre d'écoles du territoire gersois: « Les créations de postes nécessaires sur la partie Est du département ne doivent pas se faire au détriment des autres écoles du Gers, explique Franck Montaugé. L'intérêt des enfants, l'écoute des familles et des élus doivent prévaloir dans les décisions qui seront prises par l'Education nationale. »

« D'autre part, alors que la communauté d'agglomération du Grand Auch s'apprête à signer un contrat de ville avec l'Etat, **je demande toujours que les écoles du quartier du Garros soient intégrées dans le dispositif de l'éducation prioritaire REP** » ajoute le sénateur-maire d'Auch qui ne peut se satisfaire de la « convention d'éducation prioritaire aménagée » actuellement proposée par l'Etat.

« Il serait d'autant plus incompréhensible que notre demande ne soit pas prise en compte que **de très nombreuses écoles en France ont bénéficié récemment d'un rattachement aux réseaux d'éducation prioritaire**. C'est le cas à Toulouse, à Marseille, à Arles, à Nantes ou à Dijon, certaines de ces écoles qui n'étaient pas rattachées à un collège bénéficiant même d'un statut d'écoles isolées » ajoute Franck Montaugé qui reste ouvert au dialogue avec les autorités académiques.

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.

Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.

Email: franck.montauge@gmail.com

Suivez l'actualité du sénateur sur www.franckmontauge.fr

Annexe : exemples d'écoles ayant bénéficié d'un rattachement aux dispositifs d'éducation prioritaire

* **Toulouse** : écoles d'Empalot, classement dans les 200 quartiers d'intérêt national, rattachement artificiel à un collège REP (collège Maurice Bécane) [source : <http://www.ladepeche.fr/article/2014/12/18/2014200-empalot-reintegre-l-education-prioritaire.html>]

* **Toulouse** : écoles Littré, aucun classement quartier prioritaire, rattachement artificiel à un collège REP (collège Vaquelin) [source : <http://www.ladepeche.fr/article/2015/01/07/2024007-l-ecole-littré-sera-rattachee-au-rep.html>]

* **Marseille (11ème)** : écoles d'Air Bel, classement dans les 200 quartiers d'intérêt national, **classées REP en tant qu'«écoles isolées»** [source : page 5 de ce document http://cache.media.education.gouv.fr/file/15-02/40/6/PJ_2015-021_ACAD-REP_ecoles_et_colleges_rentree_2015-1_390406.pdf]

* **Arles** : écoles Marinette Carletti, aucun classement quartier prioritaire, **classées REP en tant qu'«écoles isolées»** [source : page 5 de ce document http://cache.media.education.gouv.fr/file/15-02/40/6/PJ_2015-021_ACAD-REP_ecoles_et_colleges_rentree_2015-1_390406.pdf]

* **Septèmes-les-Vallons** : écoles Langevin Wallon, aucun classement quartier prioritaire, **classées REP en tant qu'«écoles isolées»** [source : page 5 de ce document http://cache.media.education.gouv.fr/file/15-02/40/6/PJ_2015-021_ACAD-REP_ecoles_et_colleges_rentree_2015-1_390406.pdf]

* **Nantes** : écoles La Bottières, classement dans les 200 quartiers d'intérêt national, mode de réintégration inconnu [source: <http://www.facebook.com/527856500606836/photos/a.527859223939897.1073741827.527856500606836/901889553203527/>]

* **Dijon** : école Grésilles, classement dans les 1300 quartiers prioritaires, mode de réintégration inconnu [source : <http://www.bienpublic.com/cote-d-or/2014/12/12/r-delatte-une-bonne-nouvelle-pour-les-gresilles>].

* **Angers** : écoles Aldo-Ferraro, Pierre-et-Marie-Curie, Robert-Desnos et Montesquieu (quartier Belle Beille), classement dans les 200 quartiers d'intérêt national, mode de réintégration : "ne décision à titre exceptionnel" [source : <http://www.ouest-france.fr/belle-beille-les-ecoles-restent-en-reseau-deduction-prioritaire-3286899>]